

13081/17

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2017-2018

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 29 novembre 2017

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 29 novembre 2017

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Décision du Conseil portant nomination du président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique

E 12569



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 27 novembre 2017
(OR. en)**

13081/17

**ECOFIN 811
UEM 266
STATIS 62**

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DU CONSEIL portant nomination du président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique

DÉCISION (UE) 2017/... DU CONSEIL

du ...

portant nomination du président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu la décision n° 235/2008/CE du Parlement européen et du Conseil du 11 mars 2008 instituant le conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique¹, et notamment son article 3,

vu l'avis de la Commission européenne,

vu l'approbation du Parlement européen,

¹ JO L 73 du 15.3.2008, p. 17.

considérant ce qui suit:

- (1) Le 17 février 2015, le Conseil a adopté la décision 2015/C 70/04¹ portant nomination de M. Martti HETEMÄKI au poste de président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique, pour une période de trois ans à compter du 1^{er} février 2015.
- (2) Il y a lieu par conséquent de nommer un nouveau président qui devra entrer en fonction à l'expiration de ce mandat.
- (3) Conformément à l'article 3, paragraphe 3, de la décision n° 235/2008/CE, le président ne peut être membre en fonction d'un institut national de statistique ni de la Commission,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

¹ Décision du Conseil du 17 février 2015 portant nomination du président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique (2015/C 70/04) (JO C 70 du 27.2.2015, p. 4).

Article premier

M. Enrico GIOVANNINI est nommé président du conseil consultatif européen pour la gouvernance statistique pour une période de trois ans à compter du 1^{er} février 2018.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le troisième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à ..., le

Par le Conseil

Le président
